

Programme pédagogique – La prise en charge des pathologies ORL à l'officine

Durée : 7h00

Modalité : E-learning

Public bénéficiaire :

Pharmaciens titulaires et adjoints

Préparateurs en pharmacie

Prérequis :

Pharmaciens titulaires et adjoints

Préparateurs en pharmacie

Conceuteur(s) de la formation :

Laurent Dercle

Anne Cécile Cormerais

Objectifs :

À la fin de la formation, le pharmacien doit être capable de:

- Identifier les principales pathologies ORL (épidémiologie, résistance, sphère respiratoire).
- Différencier les atteintes des voies respiratoires supérieures et inférieures et adapter la prise en charge.
- Appliquer les logigrammes figurant en annexe I de l'arrêté du 17 juin 2024 dispensation conditionnelle)
- Savoir contacter le médecin prescripteur le cas échéant (dispositif de prescription d'une ordonnance de Savoir adresser le patient à un médecin le cas échéant (application du logigramme)
- Déterminer les exactes situations où la délivrance d'antibiotiques selon le schéma des logigrammes n'est pas possible.
- Recommander les solutions phytothérapeutiques, vitamines, émollients et mesures de prévention adaptées.
- Conseiller les produits d'hygiène nasale et orienter le patient en cas de nécessité médicale.

Méthodes et moyens mobilisés :

- Approche cognitive
- Méthodes affirmatives : cours magistraux
- Étude de cas comptoirs, cas cliniques
- Fiche de synthèse avec les points clés à retenir

Moyens pédagogiques et techniques

- **Connexion des stagiaires** : via plateforme e-learning dédiée, accessible 24h/24.
- **Documents supports de formation** : modules interactifs intégrant des présentations PowerPoint commentées en voix off avec des vidéos explicatives.
- **Exposés théoriques** : contenus abordant de manière structurée et complète les principales affections ORL rencontrées en officine (rhinites, sinusites, pharyngites, otites, laryngites), en rappelant leur épidémiologie, leurs signes cliniques et les enjeux de santé publique liés à l'automédication et à la résistance aux antibiotiques. Il développe ensuite les solutions thérapeutiques et préventives, en intégrant phytothérapie, compléments nutritionnels, produits d'hygiène nasale et conseils pratiques d'hygiène de vie, tout en soulignant le rôle central du pharmacien dans l'orientation et le conseil pour une prise en charge adaptée et sécurisée.
- **Quizz d'évaluation pédagogique** : QCM en ligne réalisés en début et fin de formation, corrigés automatiquement avec explications.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire pré-formation : recueil de connaissances
- Questionnaire post-formation
- Mise en situation et Évaluation
- Certification

Coût : selon barème de prise en charge des organismes financeurs

Délai d'accès : Inscription selon le calendrier et minimum 5 jours avant le début de la formation

♿ Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour toutes demandes particulières.

PLAN DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Description de la formation :

- Présentation des principales pathologies ORL rencontrées en officine et de leur impact en santé publique.
- Analyse des symptômes et critères d'orientation pour une prise en charge sécurisée.
- Exploration des solutions thérapeutiques : médications usuelles, phytothérapie et compléments.
- Approches préventives : hygiène nasale, émollients, vitamines et conseils saisonniers.
- Valorisation du rôle du pharmacien dans l'accompagnement et l'éducation des patients.

Étape 1 : Recueil et analyse des pratiques professionnelles

Contenu	Support	Durée
20 questions : QCM, cas cliniques... Les résultats de l'examen sont fournis immédiatement sous la forme d'un pourcentage de réussite.	Pré-test	20 min

Étape 2 : Enseignement des connaissances et des recommandations de bonnes pratiques

Partie 1 : Appareil respiratoire : de la sphère ORL aux poumons

1. Le système respiratoire
2. Epidémiologie
3. Résistance aux antibiotiques
4. La trachée
5. Les bronches

Partie 2 : Symptômes de l'angine et prise en main du logigramme

1. Identifier et repérer les signes et symptômes d'une angine et connaître les diagnostics différentiels
2. Point d'attention sur les situations devant conduire à une réorientation vers un médecin

3. Présentation du logigramme de la prise en charge des symptômes évocateurs d'angine (mal de gorge non fébrile) avec la formation sur l'ensemble des étapes, en insistant sur les facteurs d'exclusion et les situations nécessitant une réorientation médicale en urgence
4. Identification des traitements pris par le patient (sur présentation d'ordonnance ou à l'interrogatoire) nécessitant une réorientation vers le médecin.

Partie 3 : Observation des amygdales et score de Mac Isaac

1. Démonstration de la recherche d'adénopathies cervicales antérieures sensibles ou douloureuses
2. Présentation de visuels d'amygdales normales
3. Présentation de visuels d'hypertrophie unilatérale des amygdales de déviation médiane de l'amygdale d'Œdèmes ou vousure du voile ou de luette déviée du côté sain
4. Présentation de visuels d'angine, dont angine pseudomembraneuse, angine vésiculeuse, angine ulcéruse ou ulcéro-nécrotique et phlegmon de l'amygdale

Partie 4 : Test rapide d'orientation diagnostique de l'angine

1. Contexte patient conduisant à la proposition d'un test rapide d'orientation diagnostique de l'angine, et contexte de la lutte contre l'antibiorésistance
2. Modalités à respecter pour la pratique en officine : le cahier des charges figurant à l'article 4 du présent arrêté
3. Réalisation du test rapide d'orientation diagnostique de l'angine et interprétation
4. Mise en pratique par les pharmaciens

Partie 5 : Prescription

1. Présentation des recommandations de la HAS (en vigueur) : Choix et durée de l'antibiothérapie : « Rhinopharyngite aiguë et angine aiguë de l'enfant et de l'adulte de 2021 », sensibilisation au bon usage des antibiotiques et à la lutte contre l'antibiorésistance et des autres références bibliographiques pertinentes
2. Présentation des molécules : posologie, durée de traitement, voie d'administration, des allergies et contre-indications à rechercher, des effets indésirables et des précautions d'emploi (cf. Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP), et des règles hygiéno-diététiques à communiquer au patient
3. Rappel du risque d'automédication par AINS et aspirine et de l'importance de la recherche de traitements personnels éventuels
4. Traçabilité et partage des informations avec le médecin traitant. Conformément à l'article R5125-33-11 du CSP, le pharmacien inscrit dans le dossier médical partagé du patient ses nom et prénom d'exercice, la dénomination du médicament délivré, la date de réalisation du test rapide d'orientation diagnostique. À défaut de cette inscription, il délivre au patient une attestation qui comporte ces informations. En l'absence de dossier médical partagé et sous réserve du consentement du patient, le pharmacien transmet ces informations à son médecin traitant. La transmission de cette information s'effectue par messagerie sécurisée de santé répondant aux conditions prévues à l'article L. 1470-5, lorsqu'elle existe. »
5. Jeux de rôle /simulation

Partie 6 : Les plantes utilisées en ORL pour la prise en charge des troubles aigus

1. Pelargonium
2. Echinacées
3. Eucalyptus
4. Thym
5. Camomille (Matricaire)
6. Erysimum
7. Andrographis

Partie 7 : Les plantes à utiliser pour la prise en charge des allergies saisonnières

1. Plantain lancéolé
2. Huiles essentielles
3. Produits de la ruche

Partie 8 : Les plantes à utiliser dans la prise en charge aiguë et/ou chronique

1. Les émollients / tapissants
2. Les vitamines en soutien de l'immunité
3. Focus sur la prévention hivernale

Partie 9 : Les produits d'hygiène nasale

1. Solution nasale isotonique
2. Dexpanthénol
3. Inhalation humide

Partie 10 : Les produits d'hygiène nasale

Cas comptoirs

Étape 3 : Analyse de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles

Contenu	Support	Durée
<p>20 questions : QCM, cas cliniques ou cas comptoirs.</p> <p>L'évaluation se fait à l'aide de questionnaires à choix simples ou multiples. Cet examen fait appel aux connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. Les résultats de l'examen sont fournis immédiatement sous la forme d'un pourcentage de réussite.</p>	Post-test	20 min

Étape 4 : Questionnaire de satisfaction

Contenu	Support	Durée
20 questions	Questionnaire standard Orland Formation	15 min

Étape 5 : Attestation de formation

Deux certificats sont délivrés à l'issue de la formation :

- La preuve de formation et de présence avec résultats détaillés des connaissances acquises.
- Une attestation nominative de réussite de la formation (sans les résultats)

Un score de 80% est requis au post-test pour valider la formation.